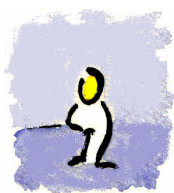


Assemblée Générale Association Enfants Soleil. Année 2001.



Conformément à l'article 8 de ses statuts, l'Association Enfants-Soleil s'est réunie en **Assemblée générale: le Vendredi 15 février 2002 à 20H** à son siège social :**24 La Challe Pourpre. 95610 Eragny sur Oise.**

Ordre du jour :

Rapport moral .	M. Breban Président. M. Renard
Rapport d'activités générales	M. Renard Secrétaire
Rapport d'activités province	Mlle Annie Colin M. Michel Soulat
Rapport financier Région parisienne	Mme Brancq Mme Gaillard Trésorières
Rapport financier Province	Mlle Annie Colin Vice Présidente

L'Assemblée générale permettra aux membres de l'Association de se prononcer en outre sur :

- Le renouvellement du CA et du Bureau
- Les changements ou non de statuts
- Les activités pour la période écoulée : année 2001
 - Le problème des voyages
 - Les projets pour l'année 2002
 - Vote du budget 2001
 - Questions diverses

Etaient présents ou représentés : Nombre de votants pour tous les votants :20

M. Breban Christian	Mlle Annie Colin	Mme Laraque Isabelle
Mme Bilon Florence	M. Soulat Michel	M. Guillemot Serge
Mme Brancq chantal	Mme Carlot Annie	M. Quelven Roland
Mme Lasserre Françoise	M. Soulat Didier	Mme Faucher Nicole
Mme Gaillard Janine	Mlle Courbaud Hélène	M. Renard Guy
Mlle Lebrun M. Christine	Mme Renard Jacqueline	Mme Raimondi Monique
M. Renard Gérard	M. Soulat Jean	

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 20 heures.

Renouvellement du Conseil d'administration

Conformément aux statuts de l'Association, le renouvellement du bureau a été proposé et mis aux voix comme suit :

- Mme Janine Gaillard, membre de l'Association et ayant déjà participé en 2001 à l'élaboration du bilan financier, entre au C.A. comme Trésorière.
- M Michel Soulat membre fondateur de l'Association entre au C.A. comme Vice président et co-responsable de l'Association pour toute la Province.
- Mme Françoise Lasserre, membre de l'association, entre au CA au titre de Secrétaire adjointe.
- M. Jean Présent, désirant se consacrer à d'autres activités, ne fera plus, provisoirement, partie du conseil d'administration.
- Les autres membres faisant partie du C.A. verront leur statut inchangé et leurs responsabilités au sein de l'Association définies comme suit.

Association « Enfants-Soleil »

Liste des membres : Conseil d'administration. Année 2002.

Président :	M. Christian Breban	Nationalité française 1 rue Garnier 95 Vallangoujard Professeur de biologie. Formateur Informatique Responsable communication internationale
Vice Présidente	Mme Annie Colin	Nationalité française 2 Allée du Roussillon 21000 Dijon Secrétaire de direction Responsable générale « Enfants-Soleil Province »
Vice président	M. Roland Quelven	Nationalité française 8 Rue Georges Ville 06300 Nice Professeur de mathématiques Responsable « Enfants Soleil France Sud »
Vice président :	M. Michel Soulat	2 Allée du Roussillon 21000 Dijon Nationalité française Chef d'entreprise retraité Responsable général « Enfants Soleil Province »
Trésorière	Mme Janine Gaillard	Nationalité française 12 Rue du gerfaut 95 Cergy Pontoise Professeur de mathématiques
Trésorière Adjointe	Mme Chantal Brancq	Nationalité française 153 Rue Gl. Leclerc 78570 Andrésy Professeur de Physique Responsable communication
Secrétaire	M. Gérard Renard	Nationalité française 24 Challe Pourpre 95610 Eragny sur Oise Professeur de Lettres Chargé des projets avec Haïti.
Secrétaire Adjointe	Mme Françoise Lasserre	Nationalité Française 12 Rue de Gerfaut 95800 Cergy Documentaliste
Membre	Mme Bilon Florence	Nationalité française 7 Rue du Gué 95290 L'Isle Adam Professeur de musique Responsable animations
Membre :	Mme Raimondi Monique	Nationalité française 170 Avenue J. Jaurès 21000 Dijon Informaticienne Enfants-Soleil province Responsable communication Province

**Fait à Eragny sur Oise
conformément à la décision
de l'Assemblée Générale
du
15 février 2002.**

Le Président C. Breban

Le Secrétaire G. Renard

Ce nouveau conseil d'administration est voté comme suit :

Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Election du bureau.

Proposition : Le bureau sera constitué des membres du Conseil d'administration.

Mise aux voix :

Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Conseil d'administration et le bureau de l'association Enfants soleil sont donc élus

Changement de statuts.

Les statuts de l'Association Enfants Soleil ne faisant l'objet d'aucune demande de modification resteront inchangés.

Mise aux voix :

Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Signature à Mme Gaillard Janine

Lui octroyant les mêmes droits et responsabilités que les quatre titulaires de la signature auprès des banques et de tous organismes concernant la gestion de l'Association.

Mise aux voix :

Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Ce nouveau conseil d'administration est voté comme suit :

Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Election du bureau.

Proposition : Le bureau sera constitué des membres du Conseil d'administration.

Mise aux voix :

Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Conseil d'administration et le bureau de l'association Enfants soleil sont donc élus (Voir Annexe 1)

Changement de statuts.

Les statuts de l'Association Enfants Soleil ne faisant l'objet d'aucune demande de modification resteront inchangés.

Mise aux voix :

Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Signature à Mme Gaillard Janine

Lui octroyant les mêmes droits et responsabilités que les quatre titulaires de la signature auprès des banques et de tous organismes concernant la gestion de l'Association.

Mise aux voix :

Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Rapport Moral

En tant que responsables d'une Association, qui oeuvre pour la solidarité, le partage, la justice, la lutte contre la misère, le temps de la réflexion est plus que jamais nécessaire.

A l'heure où les sauvageries terroristes ou pseudo-institutionnelles frappent aveuglément ou affament les peuples ou les entraînent dans des conflits terrifiants et stériles; il convient de répéter avec force que nous ne devons pas confondre les fascismes de tous bords et les peuples innocents qui ne désirent que vivre en paix et dignement leurs vies d'être humains, et pour des centaines de millions de gens sur cette planète, sortir de la misère qui engendre quotidiennement souffrances et humiliations.

Nous sommes bien placés pour le savoir : la misère et le désespoir de ceux qui survivent en marge de la condition humaine constituent le ferment dont se nourrissent toutes les violences et tous les totalitarismes.

Il n'y aura de paix durable entre les peuples sans le partage, sans la justice, sans cette vraie solidarité qu'avec tant d'autres, nous tentons, avec nos modestes moyens, de perpétuer et qui fera des peuples déshérités des partenaires et non des assistés.

Le respect, la liberté, l'accès au savoir, la santé, l'égalité des chances, le pain, sont les droits imprescriptibles de tous les peuples, sur toute la planète.

Les terribles attentats qui ont, hier, bouleversé le monde entier, nous font, dans ces circonstances tragiques, ouvrir les yeux sur notre avenir, en tant que citoyens de ce monde. L'humanité, la fraternité, sont l'unique chemin. Il n'y aura d'avenir que dans la solidarité : les inégalités considérables qui divisent la planète font du développement plus qu'un devoir de justice : une question de survie.

Avec d'autres, l'Association « Enfants-Soleil » est engagée dans le seul vrai et le plus difficile pari de ces temps incertains : le combat pour l'humain, qui contient et engendre toutes les autres luttes dignes de ce nom. Et cette victoire du cœur et de la raison est possible.

Haïti, en ce moment plus que jamais, traverse une période incertaine, violente. (Des dizaines de morts chaque semaine à Cité Soleil, où les gangs, les trafiquants, les sectes se livrent à des combats, dans des quartiers devenus zones de non droit où des enfants sont tués, où les pauvres sont les premières victimes.) Voir sur le site « actualités ».

Un enfant qui souffre et qui meurt, et qu'on aurait pu soigner, un enfant qui a faim et qui meurt et qu'on pourrait nourrir avec quelques euros, un enfant sans livres et qui voudrait apprendre la monde, ce n'est pas seulement un murmure lointain, c'est chaque fois la négation de l'humanité toute entière.

Nous avons choisi de participer à cet élan en aidant à construire un monde plus digne, plus raisonnable et plus beau.

L'association Enfants Soleil, fondée en 1998, a évolué de façon constante durant ses quatre années d'existence. Mais c'est durant l'année 2001 que les transformations ont été les plus marquantes :

Les activités ont été plus efficaces :

- ☐ Au point de vue financier, autant pour la province que pour la région parisienne. Recettes en augmentation .
- ☐ Les actions à Haïti pour les écoles et pour les dispensaires. Nos aides à Haïti ont fortement augmenté : pour l'aide directe et surtout pour l'aide en nature. Deux containers sont arrivés à Port au Prince. Les frais de transport sont importants : il faudra cette année chercher des tarifs moins élevés. Pour ce qui est d'Aviation sans Frontières, un problème subsiste car des retards et des pertes ont lieu à Pointe à Pitre où nos colis transitent et prennent un autre avion qu'Air France. Des informations vont être demandées à A S F, car ce moyen de transport est le moins cher et le plus rapide en théorie.
- ☐ La reconnaissance de l'Association et la confiance des partenaires.
- ☐ L'organisation en France et à Haïti a évolué pour rendre notre partenariat plus solide, durable.
- ☐ Nos comptes sont présentés plus lisiblement pour une lecture plus claire du fonctionnement de l'Association.
- ☐ Nous avons mieux payé les peintres, allant dans le sens d'un commerce plus équitable.
- ☐ Nos partenaires sont plus nombreux, nos contacts plus fructueux avec de nombreuses Associations plus importantes et possédant plus d'expérience que nous.
- ☐ En 2001, tous nos projets ont été réalisés au delà de nos espérances et tout cela sans solliciter de fonds publics. Cependant, le nombre de nos adhérents n'a que peu augmenté, car nous n'avons pas, faute de temps, porté nos efforts sur ce point, et que nous avons tenu à réduire nos frais.
- ☐ Les bénévoles qui nous ont proposé leur aide nous ont quelquefois déçus : les gens ont du mal à comprendre qu'une Association humanitaire, grande ou petite, nécessite un travail souvent ingrat, peu valorisant, obscur, minutieux, répétitif. Une association est faite pour durer. Il y a toujours beaucoup de problèmes à résoudre, surtout lorsque l'on travaille dans un pays aussi terriblement pauvre, inorganisé, violent, corrompu, instable.

On n'entre pas dans une Association pour se donner bonne conscience en faisant sa BA, pour se mettre en valeur, pour résoudre un problème personnel. On y entre parce qu'on est un citoyen conscient des réalités et capable d'un véritable engagement. Certes il faut être convaincu que l'impossible n'existe pas, mais nous sommes loin de l'utopie et des beaux discours, mais bel et bien confrontés jours après jour à la réalité quotidienne.

☐ Sur place, notre politique ne change pas : associer le plus de possible les habitants à nos actions. Les parents des enfants scolarisés, les artisans de la cité, les commerçants. Grâce aux Logos sur toutes les écoles, l'Association commence à être

reconnue. Un des problèmes est que de nombreux enfants ne peuvent pas être scolarisés, faute de moyens. Ceux qui le sont apparaissent comme favorisés par rapport aux autres : cette situation n'est pas toujours bien ressentie par les habitants les plus pauvres. Même si les frais de scolarité ne sont pas élevés (quelques euros par an), certains habitants ne possèdent absolument rien. L'Etat haïtien ne paie pas les instituteurs et ne peut apporter aucune aide !

Nous nous sentons prêts cette année, à demander des subventions à divers organismes et aux pouvoirs publics. Nous avons de grands projets en gestation, et nos partenaires haïtiens aimeraient, bien sûr, que nous puissions les réaliser ensemble.

Bilan des activités.

Les expositions. La peinture haïtienne.

Elles permettent de faire connaître la peinture populaire haïtienne, de permettre à des peintres de talent qui n'ont que très peu de contacts avec l'extérieur de se faire connaître et de vivre. L'Association Enfants Soleil a rémunéré à leur juste valeur le travail de ces artistes. Ce sont eux qui proposent leurs prix à **David Blain**, qui est désormais le représentant de l'Association chargé de contacter les peintres. Ils savent que l'intégralité des recettes de nos ventes sont consacrées à nos actions sur le terrain et aux enfants d'Haïti, ils sont tous sensibles à cette démarche.

Nous ne pourrions pas augmenter indéfiniment nos achats de tableaux : d'une part nous tenons à conserver la qualité des peintures qui sont appréciées en France, d'autre part, les bons peintres ne sont pas si nombreux et nous tenons à présenter des œuvres signées, et non pas des imitations comme nous en voyons à Saint Domingue dans la rue pour les touristes. Nous tenons aussi à proposer ces tableaux à des prix très raisonnables, qui n'ont aucun rapport avec ceux pratiqués dans les galeries. Enfin, les Association ne sont pas autorisées à concurrencer les entreprises et à dépasser un certain chiffre d'Affaire. (Nous en sommes loin, mais c'est un problème qui pourrait se poser)

Des expositions importantes ont eu lieu cette année, de la Bretagne à Lyon en passant par Dijon et Paris.

Contacts avec les autres Associations.

Nous avons mis en place une collaboration fructueuse avec de nombreuses autres associations (Voir liste annexe) qui nous ont permis de beaucoup apprendre et d'échanger, lors de manifestations communes, ou pour disposer de matériel que nous ne pouvons pas collecter nous mêmes.

Grâce à Annie Colin, et à Michel Soulat, responsables de la province, une collaboration étroite a été initiée avec de nombreuses associations qui ont des objectifs communs. Il nous faut étendre, approfondir cette collaboration aussi bien en France que sur place. Le travail en commun est l'un des facteurs essentiels de l'efficacité.

Communication générale. Site Internet

Notre site Internet (<http://perso.libertysurf.fr/enfants.soleil>) contient des documents sur l'histoire d'Haïti, la peinture haïtienne, des pages sur nos actions, sur nos projets, sur l'actualité. Il est actuellement en cours de remise à jour. Nous y adjoindront au fur et à mesure des pages sur les peintres, des nouvelles de l'actualité en Haïti.

L'Association Enfants Soleil Haïti.

Un grand pas en avant a été franchi avec la constitution de l'Association Enfants Soleil Haïti. Cette Association dont les statuts ont été déposés à Port au prince cet automne, est agréée par le Ministère Haïtien des Affaires sociales et le Ministère de l'intérieur.

L'Association se compose de 10 membres qui sont tous nos collaborateurs sur le terrain. Elle est affiliée à l'Association française, gère les actions sur place, participe aux projets. Peu à peu, elle organisera ses relations avec les autorités haïtiennes, les autres Associations sur place, et sans doute d'autres ONG, auprès desquelles elle pourra solliciter des aides afin d'amplifier ses projets.

Nous ne connaissons pas encore d'autres associations permanentes sur le terrain. Ainsi, des habitants des bidonvilles qui désirent sortir de la misère ont elles pris la parole en s'organisant. Elles sont désormais un partenaire dont l'influence grandit et capable de s'autogérer. Un vrai partenariat se met en place.

L'Association Esol Haïti compte des médecins et des directeurs d'écoles. Grâce à nos subventions, elle a cette année, développé l'action des dispensaires, géré les envois de médicaments, construit une école, créé une bibliothèque pour enfants de 1500 livres, amélioré le quotidien des écoles partenaires, en offrant aux enfants des habits, des chaussures, du matériel scolaire.. Elle rassemble des adhérents de plus en plus nombreux.

Membres du Conseil d'Administration « Enfants Soleil Haïti »

Siège Social : Ecole Mixte I.M.A.O. Boston 134 Cité Soleil Port au Prince Haïti

- Président :** **M. Brisson François**
Directeur Ecole « Jean François Biassou - Enfants-Soleil »
Cité Soleil Lintho N°320 Face Ray Cité Soleil Port au Prince Haïti
Responsable de la nouvelle école.
- Vice Président :** **M. Jeanthyl Jean Michel**
Directeur Ecole « La Fraternité » Cité Soleil 9 / 199
Port au Prince Haïti
- Trésorier :** **M. Genesca François**
Directeur Collège Mixte « Le Samaritain » Route nationale N°1
Rue Vilcoin Entre Imp. Chavannes Block Projet Drouillard // 48
Côté Soleil Port au Prince Haïti
Chargé des relations entre les écoles
- Trésorière :
adjointe** **Mme Fleurizard Jean (Sintius)**
Directrice Ecole mixte « La Phalange » Projet Drouillard // C9
Cité » Soleil Port au Prince Haïti
- Secrétaire :** **M. Jean Revel**
Directeur Ecole mixte « Christ Roi » Route Nationale
1 Rue Vulcain Impasse Chavannes Bois Neuf // 26
Cité Soleil Port au Prince Haïti.
- Responsable :
Médical** **Docteur Joseph Ostene**
Centre médical « L'Eternel est Bon » 132 Avenue Soleil
Cité Soleil. Port au Prince. Haïti. Tel : 2465264 / 2229565 / 2465824
Responsable des relations avec les organismes médicaux à Haïti
- Responsable :
Médical Adjoint** **Docteur Idell Médar**
Clinique Médico Dentaire Boston 121
Cité Soleil Haïti Tel : 2466128 / 221581
- Délégué à :
L'Education** **M. J. Sauveur Romulus**
Directeur Ecole I.M.A.O. Boston 134 Cité Soleil. Port au Prince Haïti
Responsable des projets de l'association
- Membre :** **M. Sterling Serge**
Rue « Magasin de l'Etat » // 319 Port au Prince. Haïti
- Membre :** **M. Paul Darition**
Directeur Ecole mixte Nazareth Linthau // 29 Cité Soleil Port au Prince Haïti

Proposition au C.A. :

Nommer membres honoraires de l'Association Esol France toutes les personnes du CA Esol Haïti.

Les statuts de l'Association Esol France le permettent (article 3). La décision sera entérinée après vérification des possibilités légales d'admettre des personnes de nationalité étrangère comme membres dans l'association Enfants Soleil.

Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Une nouvelle école.

En août 2001, l'Association Enfants Soleil a acquis un local qui a été entièrement reconstruit (murs, toiture, intérieur, mobilier) pour donner naissance à une nouvelle école. Cette école doit pouvoir accueillir plus de cent élèves de toutes les classes de 6 à 14 ans. Elle est déjà pleine.

Ce local d'une valeur de 50 000 gourdes à l'achat est financé en quatre fois : 25000 gourdes à la signature (août 2001), puis trois versements de 8330 gourdes étalés en décembre 2001, mars 2002, août 2002.

Il reste donc deux versements dont les fonds sont réservés.

Elle a été construite avec le concours des habitants, sous le contrôle des membres du C.A. Esol Haïti. Il reste une part du mobilier à construire. Ce sont les artisans de la Cité qui s'en chargeront, sous le contrôle de l'Association sur place.

La gestion en a été confiée à l'Association Esol Haïti. François Brisson, qui est un de nos premiers partenaires sur place, a été nommé directeur de cette école par la volonté des deux associations réunies en assemblée en août 2001. Un contrat est renouvelé tous les ans.

Cette école redonne vie à une partie du quartier Lintho. Les enfants de cette cité sont contraints de trouver une école sur place, près de leur lieu d'habitation : l'extrême violence qui sévit dans cette cité où les bandes armées ne cessent de s'entretenir empêche souvent les habitants de sortir de leur quartier.

Les dépenses réalisées pour la construction de cette école sont mises aux voix et approuvées

Pour	20
Contre:	0
Abstentions	0

Les autres écoles reçoivent une aide au fonctionnement, et parfois pour acquérir du mobilier. Papier, cahiers, tissus pour les uniformes etc. sont achetés sur place.

Ainsi, l'école « La Fraternité » dont le directeur est Michel Jeanthyl, un des fondateurs de l'Association, a été entièrement vidée par des voleurs en 2001. Ce sont des bandes armées qui agissent en toute impunité. (On les appelle « les Chevaliers de la nuit », cette dénomination marque bien l'impuissance fataliste des habitants face à ces agissements)

L'association a pris en charge le mobilier qui est prêté à cette école. Esol Haïti conserve la propriété du matériel. L'école a vu sa façade extérieure refaite, elle était particulièrement en mauvais état.

Les instituteurs ont toute latitude pour utiliser au mieux, sous contrôle de l'association, les aides qui leur sont allouées.

Fourniture de livres à Haïti.

Deux containers ont été acheminés vers Haïti :

Le premier en novembre 2001.

Il contenait entre autres 750 livres d'enfants dont beaucoup de livres neufs ou en très bon état (d'une valeur de 4500 euros) destinés à des enfants de 4 à 10 ans. Ces livres ont une valeur inestimable pour les instituteurs qui n'en possédaient aucun.

L'association Esol Haïti est responsable de la gestion de ces livres destinés à constituer la première bibliothèque d'enfants pour toutes les écoles. Tous les premiers livres ont été répertoriés et sont désormais disponibles. Les autres arrivent le 17 février 2002 et seront en mars à la disposition des enfants.

Nous remercions vivement toutes les particuliers ou entreprises qui nous ont aidés à collecter ces livres ou nous en ont fourni. Librairie hachette junior. Bibliothèque de Conflans Ste honorine. Poste de Cergy Pontoise...

Le second container est parti le 03 février 2002. Il est arrivé le 17 février.

Il contenait entre autres 700 autres livres d'enfants, des livres de classe , des fournitures scolaires et des cahiers.

Fourniture de médicaments aux dispensaires.

Nos envois concernent aussi les médicaments . Une liste des médicaments les plus utiles nous a été fournie par les médecins Haïtiens. Triés, vérifiés, étiquetés Enfants Soleil, ils sont conservés à Haïti dans des lieux sûrs (Hôpitaux, dispensaires hors de la Cité.) sous la responsabilité des deux médecins de l'association. Les deux dispensaires et les pharmacies comportent des grilles de sécurité, mais ne sont pas à l'abri d'une attaque de bande armée.)

Ceux qui ne sont pas utilisables par les dispensaires sont échangés dans les centres de santé ou hôpitaux. Les autorités sanitaires interdisent l'importation de certains médicaments : mais la liste est très vague et nous ne sommes pas parvenus à recevoir des informations fiables : nous avons l'impression que l'humeur des douaniers y est pour quelque chose. Notre équipe de médecins sur place prend des contacts pour essayer de clarifier cette situation.

Hélas, nous avons des difficultés à trouver des désinfectants et autres produits de base qui ne sont pas retournés dans les pharmacies. Des contacts avec les grandes ONG nous permettront de compléter nos envois.

Nous remercions les pharmaciens qui passent du temps à collecter ces médicaments, à opérer une première vérification des dates de validité et des contenus. Sans leur générosité qui au cours des années ne se dément pas, nous n'aurions pas pu mettre en œuvre ces actions.

Envoi de petit matériel médical vers Haïti.

Grâce à l'aide de SOS enfants et Médecins sans Frontières, deux grandes ONG, nous avons pu envoyer vers les dispensaires d'Haïti du petit matériel médical, chirurgical tel que stéthoscopes, tensiomètres, stérilisateurs, pinces chirurgicales, scalpels, compresses, seringues, désinfectants etc. Tout ce matériel est très cher et donc hors de portée pour la plupart des centres de santé d'Haïti. La Croix Rouge nous a aussi il y a quelques temps fourni des pansements. On peut évaluer la valeur de cet envoi aux environs de 10000 Euros.

Nous remercions ces grandes Associations pour leur aide, particulièrement M. Blanchet, Président d'SOS Enfants.

Beaucoup de problèmes se posent à Haïti pour le matériel médical : en particulier le manque chronique d'électricité et les voltages et fréquences différents.

Nous manquons de matériel de base pour la médecine générale et espérons que l'aide des ONG sera renouvelée.

Envoi de lunettes de vue .

Environ 6000 paires de lunettes de vue ont été acheminées l'an dernier. Collectées auprès des opticiens de France, ces lunettes, en excellent état pour la plupart, sont recyclées sur place et distribuées aux enfants et adultes qui ne peuvent pas y avoir accès.

L'organisation du réseau de recyclage doit encore progresser. Nous avons demandé à Enfants soleil Haïti de nous faire un rapport sur les progrès de cette organisation.

Les lunettes doivent être distribuées contre une participation très modique et proportionnelle aux possibilités des personnes qui sollicitent notre aide. Ces sommes sont versées au compte d'Enfants Soleil Haïti qui peut ainsi subvenir à certains frais de fonctionnement et de recyclage. Mais il n'y a pas de technicien sur place et les recyclages se font en ville, ainsi que les consultations. Les consultations étant payantes, la sécurité sociale n'existant pas, il nous faut éviter que certaines personnes, trop pauvres pour payer une consultation, soient exclues de ces soins.

Lors du prochain voyage à Haïti, une réunion spéciale sera consacrée à cette partie de notre organisation.

Des opticiens, en France, participent à ces collectes, aussi bien dans la région parisienne, qu'en province. Les Opticiens Chrys en province, nous ont entre autres apporté une aide précieuse, mais d'autres se reconnaîtront.

Il manque du matériel optique, si nous voulons que le prix des visites soit diminué. (Voir projets)

Un fête des écoles.

Grâce à l'Association, les enfants des écoles ont pu pour la première fois participer à une vraie fête de Noël. Des boissons, des petits jouets ont été distribués. Les enfants sont privés de jeux, de jouets, de loisirs en général, et cet événement a été pour eux un moment exceptionnel.

Les instituteurs nous ont fait part de leur grand plaisir de pouvoir offrir aux enfants un peu de joie. Les enfants démunis sont souvent de petits adultes, confronté à la souffrance, à la violence quotidiennes.

La mort de M. Dieury Guelcé.

Notre représentant à Haïti, l'homme avec nous avons fondé l'association est décédé cette année à 46 ans, de la malaria et d'une fièvre typhoïde. Après le docteur Fleurizard, mort à 36 ans, l'an dernier, dont nous gardons un souvenir ému, c'est le second deuil qui frappe notre association. Nous avons payé les frais d'hôpital pour essayer de sauver Dieury, mais les médecins n'ont rien pu faire. Nous avons laissé une petite somme pour ses quatre enfants qui se sont trouvés soudain sans aucune ressource, et pour l'enterrement.

Projets 2002.

Ecoles.

Notre collaboration avec les 7 écoles de Cité Soleil continue. D'autres écoles, dont l'existence même est mise en péril par leur extrême dénuement, frappent à la porte. L'association Enfants Soleil Haïti a mis en place un principe : les aides ne pourront être partagées avec ces nouvelles écoles qu'après une période d'une année durant laquelle ces écoles participeront comme membres à l'association. Deux écoles sont pour l'instant dans ce cas et partageront l'an prochain les aides, le matériel, la bibliothèque... les efforts.

L'association ne peut promettre sans être sûre de tenir ses promesses. Nos moyens actuels, même s'ils ont considérablement augmenté cette année, ne sont pas très grands. Sans de nouvelles aides, nous ne pouvons faire des projets démesurés. Nous continuerons à aider les écoles en place.

Nouvelle école. Projet d'enseignement technique..

Ce projet est à l'étude. Mais il est conditionné par nos recettes de l'année 2002. Nos réserves sont assez importantes, mais nous mettons en place une politique de prudence. L'achat d'un nouveau local est donc sur nos tablettes et le projet, si tout va bien, pourrait être décidé en 2002, réalisé en 2003.

Les instituteurs nous ont soumis un projet d'orientation technique qui s'ajouterait à l'enseignement traditionnel pour l'une des écoles : couture ou autre activité qui permette de former les enfants à un métier. Ce projet est très intéressant et sera discuté en juillet. L'un des membres de l'association à Haïti est professeur de couture (Mme Fleurizard) et pourrait diriger ces activités. Mais nous n'avons aucun matériel pour le moment et les locaux sont trop exigus. L'électricité pose un problème permanent. (Prix, fréquence, tension, et coupures permanentes !) D'autre part, les élèves pourraient vendre le produit de leur travail et fabriquer les habits pour les autres enfants. Ainsi, au bout de quelques mois, il y aurait une possibilité d'auto subsistance partielle.

Dispensaires médicaments

Les médecins qui travaillent avec nous ont une activité parallèle dans les hôpitaux ou « en ville », et ne peuvent consacrer tout leur temps aux dispensaires de la cité. Nos moyens ne nous permettent pas de les rémunérer. Leur dévouement est formidable et nous leur devons beaucoup. Nous cherchons le moyen d'améliorer cette situation, car l'idéal serait une présence permanente. Les enfants les plus pauvres ont une santé très précaire et le travail ne manquerait pas.

Les médicaments sont distribués dans des lieux sécurisés, car les risques de vols ou d'agression sont grands. C'est vers la prévention que nos efforts devront se tourner en priorité. Notre implantation devra nous permettre de participer à des actions de prévention (campagnes de vaccination par exemple, d'information, comme celle que nous avons commencée sur le Sida) avec des associations plus habituées à réaliser ce genre d'intervention. Les médecins prennent cette année des contacts sur place dans ce sens.

Une cantine scolaire.

Le projet d'une cantine scolaire a déjà été évoqué par Esol Haïti il y a deux ans. Il nous apparaît comme une autre priorité : beaucoup d'enfants sont si pauvres qu'ils doivent chaque jour de travailler dur, de passer tout leur temps à essayer de trouver quelque chose pour se nourrir. Une cantine à midi serait extrêmement utile. Il faut un local, qui peut être celui de la nouvelle école. Il faudrait une personne pour préparer les repas. La nourriture pourrait être achetée directement à la campagne, car les paysans viennent vendre leurs produits directement sur les nombreux petits marchés.

Il ne s'agit donc que d'un problème de financement . La cantine pourrait n'ouvrir au début qu'un jour ou deux par semaine, avec une cinquantaine d'enfants parmi les plus déshérités. Même avec des repas peu chers, les sommes sont très vite considérables. L'Association va chiffrer exactement ce projet et demander des aides., nous pouvons prévoir en gros pour la nourriture seulement ::

Pour une semaine	€ par repas par enfant (donc 2 € pour deux repas par semaine.)
Pour 34 semaines :	68 € par enfant
Pour 50 enfants :	3400 € pour l'année.
Employé :	100 € par mois. (800 € pour l'année
TOTAL :	: 4200 € pour un test sur un an.

L'Association pourrait prendre en charge le matériel et l'organisation. Nous avons pensé à la mise en place d'un parrainage : mais tous les membres de l'association sont bénévoles et travaillent, et le travail demandé par ce genre d'organisation est énorme.

Examen du budget 2001.

1) Budget Région parisienne.

Total de ressources	128005 F 00	(19514 € 24)
Les frais généraux		
Ils comprennent les vernissages		
Achats pour mises sur châssis des tableaux		
Bois, agrafes, colles, conditionnement containers		
Les affiches et frais d'expositions divers		
Frais repas fête de l'Association (6000 F)		
Frais de fonctionnement : téléphone, courriers,		
Encre ordinateurs, papier...	23374 F 41	(3563 € 41)
Envois vers Haïti	78324 F 00	(11940 € 42)
Ils comprennent le paiement des peintres		
Les actions sur place (dispensaires écoles)		
Frais réunions.		
Total dépenses	101698 F 41	(15503 € 82)
Solde au 31 décembre 2001	26723 F 75	(4074 € 01)
(y compris report année précédente)		
(Report année 2001)	417 F 16	(63 € 60)
Solde livret inchangé	4000 F 00	

2) Examen du budget province.

Total des ressources	74520 F 00	(11360 € 50)
Les frais généraux se sont élevés à	6627 F 70	(1010 € 39)
Envois vers Haïti	34000 F 00	(5183 € 27)
Ecoles tableaux.		
Total dépenses	40627 F 70	(6193 € 65)
Solde au 31 décembre 2001	43325 F 96	
(Y compris report année 2000)		
(Report année 2000)	2698 F 26	(411 € 35)

Récapitulatif :	Ressources :	206525 F 00
	Dépenses vers Haïti	112324 F 00
	Frais	30001 F 70

Soldes confondus au 31 12 2001 70049 F 71

Le budget est mis aux voix : approuvé : 20 Refusé 0 Abstentions : 0

Appobation des frais engagés réunions à Haïti.

Approbation des frais de prise en charge Dieury Guelcé, notre représentant sur place depuis la création de l'association.
(Maladie décès en Août 2001.)

Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0

Une nouvelle grille de présentation des comptes en en discussion.

Etat des stocks : Province.

Tableaux : 61 (valeur : 3300 euros)
T. Shirts : 43 (valeur : 387 euros)
Etiquettes 40 *planches* (souvent offertes aux adhérents, quelquefois vendues)

Etat des stocks Région parisienne

Tableaux : 75 (vendables) 4500 Euros
Tableaux 30 (récupérés depuis 4 ans difficilement vendables car abîmés ou de qualité insuffisante)
T. shirts : 72 (Valeur : 648 Euros)
Etiquettes : 200 planche vierges environ

Questions diverses :

Voyages à Haïti.

Les voyages à Haïti ont, depuis la création de l'association, été pris en charge par M. Renard secrétaire de l'Association. Ce qui équivaut à un don à l'Association d'environ 12000 francs chaque année. La question de faire apparaître ces dons dans les comptes a été posée. Nous nous renseignerons sur la manière de procéder des grandes associations.

Prix des cotisations :

Les cotisations pour les adhérents sont désormais de 15 Euros. Soit une petite diminution par rapport aux 100F des années précédentes.

Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0

Cartes d'adhérents.

Le président Christian Breban propose que les cartes d'adhésions soient désormais, chaque année, une œuvre originale différente d'un peintre connu haïtien . Ainsi, les cartes d'adhérents seraient personnalisées et plus jolies. Nos fidèles adhérents pourraient collectionner ces cartes. M. Renard prendra contact avec les peintres.

Pourquoi le compte ouvert à Haïti est-il au nom propre du docteur Ostene ?

Nous savons que transporter de l'argent est très dangereux à Haïti. Les voleurs épient les clients de Western Union. Dieury Guelcé avait été obligé de redéposer plusieurs fois les fonds, se sachant suivi. Il fallait donc ouvrir un compte d'urgence. D'autre part, les banquent haïtiennes demandent pour une Association, les mêmes dossiers que pour une entreprise privée, des cautions trop importantes pour nous. Cela fait beaucoup de frais et des fonds bloqués. D'autre part, il nous fallait une comptabilité pour les sommes engagées sur place.

Le compte au nom du docteur Ostene a la signature de trois membres d l'Association : le président et le secrétaire.

Local pour l'Association.

Il serait très agréable de posséder un local pour l'Association : cependant le louer serait trop onéreux. Nous sommes en train de présenter un dossier auprès de la mairie d'Eragny pour que nous soit prêté une salle où nous pourrions déposer les colis en partance vers Haïti, et peut être travailler à encadrer les tableaux et autres petites activités qui ne peuvent être confiées à des bénévoles au domicile privé qui fait actuellement office de siège social. Il est vrai que 45 ou 50 cartons + les tableaux, plus les dossiers, plus le matériel... cela fait beaucoup d'encombrement.

Cependant, beaucoup d'Associations demandent des locaux. Il en existe qui ne sont pas aménagés. Mme Caron, adjointe à la culture, a laissé entendre qu'elle soutiendrait notre demande auprès de Mme le Maire. La demande sera faite en février.

Les partenaires de l'Association « Enfants-Soleil »

L'Association « Enfants-Soleil » remercie les Association humanitaires ou organismes de défense des droits de l'Homme qui nous apportent leur aide .

SOS Enfants 8 rue de Château des Rentiers 75013 Paris

Mme Rocheteau . M Blanchet Tel : 0145837576

Médecins sans Frontières 241 Av. Gambetta Paris 75020

Aide et action 53 Bd de Charonne 75545 Paris Cedex 11

Tel : 0155257000 Fax : 0155257029 N° vert : 0 800 000 586

E-Mail : info@aide-et-action.org

Site internet : www.aide-et-action.org

Amnesty International (Prix Nobel de la Paix 1977)

76 Bd de la Villette 75940 Paris Cedex 19 Tél : 0153386565 Fax : 0153385500

E-Mail : ddh@amnesty.asso.fr Web : www.amnesty.asso.fr Minitel : 3615 amnesty

A Dijon : Amnesty International 15 rue Jacques Cellier 21000 Dijon Tel : 0380450920

Fédération Artisans du Monde :

3 rue Bouvier 75011 Paris Tel : 0143723737 Fax : 0143723637

E-Mail : artisans-du-monde@globenet.org Site : www.globenet.org/artisans-du-monde

Artisans du Monde à Dijon

9 rue Charrue 21000 Dijon Tel : 0380449733

Centre international d'initiation aux droits de l'Homme (C.I.D.H.)

1 rue Froehlich BP 186 67604 Selestat cedex

E-Mail : cidh@wanadoo.fr Site : <http://assoc.wanadoo.fr/cidh/>

Ligue des Droits de l'Homme (LDH)

27 rue Jean-Dolant 75014 Paris Tel : 0144088729 Fax : 0145352320

A Dijon : 7 rue Docteur Chaussier 21000 Dijon Tel : 0380304854

Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA)

3 Place du Rosoir 21000 Dijon Tel : 0380458770

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples. (MRAP)

Hôtel des Sociétés. 7 rue de docteur Chaussier 21000 Dijon

Secours Populaire Français

16 rue Michelet 21000 Dijon Tel : 0380302070 Fax : 0380305363

Unicef : Fonds Intl des Nations Unies pour le secours à l'Enfance

61 rue des Godrans 21000 Dijon Tel : 0380448104 Fax : 0380498314

ADO Club Franco-Magache

23 Rue de Pommard 21800 Chevigny Saint Sauveur Tel : 0380710423 Fax : 0380710423

Croix Rouge Française.

1 place Henry Dunant 75008 Paris Tel : 0144431100

Aviation sans Frontière

Orly Fret 768 94398 Orly Aéroport cedex.

De nombreuses Mairies et centres culturels, pour avoir mis leurs locaux à notre disposition pour des expositions ou ouvert leurs colonnes à notre information, fourni des livres, des services divers. (Dijon, Chenôve, Herblay, Conflans Ste Honorine, Plouhinec, Eragny sur Oise...)

Sans oublier la Poste de Cergy Pontoise, la bibliothèque de Conflans qui nous ont fourni de nombreux livres pour enfants.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées ; le président ferme la séance à 0H30

**Le président
Christian Breban**

**Le secrétaire
Gérard Renard**